

Compte Rendu de la commission Collège du 7 avril 2014

Pour rappel, la commission Collège aborde les remontées des questions des Parents qui ne sont pas abordées lors du conseil de Classe. Elle réunit le directeur M. Gautier, le président de l'APEL M. Benoit, le vice-président collège de l'APEL M. Aubry et les parents correspondants.

1. Les comptes rendus des conseils de classe du 2^{ème} trimestre

Les Parents correspondants qui assistent aux conseils de classe rédigent les comptes rendus. Sur le 2^{ème} trimestre, les comptes rendus ont été rédigés et validés bien plus rapidement. Ils sont rédigés sans pointer les matières ou les enseignants afin d'éviter des stigmatisations. L'objectif est de donner une information générale, transparente et positive.

2. La Soirée Tombola

La soirée Tombola a été organisée par l'APEL. Tous les participants ont considérés qu'elle a été une grande réussite. M. Gautier remercie pour l'organisation et précise que les parents ont été très contents.

3. Suivi de la commission collège du 1^{er} trimestre

a. Les infiltrations d'eau dans certaines classes

Bâtiment B. La toiture, les Velux, la salle de musique. Une 1^{ère} phase de travaux a été effectuée : le faux-plafond a été retiré et repris. La charpente et la toiture ont été vérifiées par Les Charpentiers de Paris. Elles sont solides. Cependant, des travaux plus complets sont nécessaires. La phase suivante est prévue avec les assureurs pour organiser les travaux finaux. Dans l'attente, les infiltrations sont réglées sauf par fortes pluies (orages) où elles restent très réduites.

La cantine : les travaux de déviation d'eau ont été faits, l'eau de pluie ne rentre plus par la porte d'entrée.

Bâtiment D : les travaux d'étanchéité ont été effectués. Il sera cependant nécessaire de prévoir de lourds travaux d'ici plusieurs années.

b. Le site Internet

Le site Internet est en cours de reconstruction. Il est nécessaire de bien finaliser le contenu éditorial qui doit refléter la richesse de l'établissement pour en faire un site attractif. Un travail est en cours de préparation avec un parent photographe pour préparer le site.

c. Le professeur d'Allemand

Malgré l'accompagnement de l'équipe pédagogique, le problème n'aura pas été réglé cette année scolaire. Nous en sommes désolés.

4. Le Brevet des arts

Des parents ont fait de part de leur sentiment de lourdeur dans la préparation du Brevet des Arts, en 3^{ème} et dès la 6^{ème}.

C'est une épreuve obligatoire qui fait pleinement partie du Brevet des Collèges. Le Brevet des arts est une épreuve relativement récente qui est apparu pour le Brevet des Collèges. L'équipe pédagogique a souhaité faire une réelle préparation pour cette épreuve.

M. Gautier a rencontré les professeurs d'Arts pour plus de précision. Une lettre explicative a été réalisée.

L'épreuve consiste à une épreuve orale de 10 min avec 5 min de questions. Les dossiers préparés par les élèves servent de support à cette épreuve. Les dossiers doivent faire 4 à 5 pages. Certains élèves font des dossiers d'une quinzaine de pages, malgré les instructions des professeurs. D'autres élèves n'ont toujours pas commencé leur 1^{er} dossier au jour de la commission.

Pour les autres niveaux, les professeurs d'arts demandent aux élèves de 6^{ème} à la 4^{ème} d'accumuler des documents sur les arts pour préparer l'épreuve. Ainsi, les élèves pourront y sélectionner les documents pertinents pour faire leur dossier en 3^{ème}.

5. Le Brevet Blanc

Des parents ont indiqué que des copies n'avaient qu'une note, sans appréciation ou commentaire, ou que des copies du brevet blanc semblaient ne pas avoir été corrigées.

Les copies ont bien été corrigées et échangées entre les professeurs, en respectant les consignes officielles de correction du Brevet ou du Bac. Ces consignes demandent justement d'y inscrire aucun commentaire ou annotation.

De plus, il n'y a pas de ligne spécifique « Brevet Blanc » dans le relevé du logiciel Scolinfo d'Aplon. Il n'est pas possible de modifier le paramétrage en cours d'année sans risquer la perte de donnée (notes) qui sont nécessaires pour établir la note de contrôle continu du Brevet. Les notes du Brevet blanc ont donc été ajoutées aux autres notes sans précision.

L'année prochaine un relevé spécifique sera créé.

6. Processus d'inscription au lycée

L'établissement Sainte Jeanne d'Arc n'ayant pas de lycée, la direction est particulièrement attentive à ce que le processus se passe bien.

Ainsi, les 5 directeurs de lycée de l'enseignement catholique du secteur St François d'Assise ont participé à la réunion de rentrée organisée par M. Gautier en début d'année. A niveau équivalent, les élèves de Sainte Jeanne d'Arc sont prioritaires par rapport aux autres élèves.

Pour le public, il y a eu des soucis au niveau de l'académie : moins de redoublement en 3^{ème} et plus de 30% de redoublement en 2^{ème}. Cela a créé un besoin de place supplémentaire et une difficulté d'affectation l'année dernière. Les élèves du privé ne sont pas discriminés par rapport aux élèves du public. En effet, les élèves sont affectés dans les établissements par un logiciel (AFFELNET) en fonction de critères pondérés objectifs (notes, statut de boursier, handicap...). Les langues rares ne sont plus un moyen d'obtenir plus facilement l'établissement de son choix.

Un courrier est envoyé aux parents pour recueillir les vœux. L'inscription des vœux des élèves est faite par l'établissement.

L'établissement s'engage à transmettre aux Parents les retours d'AFFELNET et de l'académie, en particulier les refus des 1^{ers} vœux.

7. Organisation des voyages à l'étranger

150 élèves partent cette année. Une semaine est neutralisée pour les voyages, identique à celle des stages pour réduire les impacts entre les professeurs accompagnants et les élèves qui ne partent pas.

Un emploi du temps spécifique a été fait pour les élèves qui sont restés avec les professeurs sans classe. Ainsi, les heures de cours ont été optimisées et les permanences ont été réduites.

8. L'organisation confessionnelle

Le caractère confessionnel de l'établissement est important pour l'établissement. Mme D'Ales est en charge de l'organisation confessionnelle. Les parents peuvent la joindre par téléphone ou par email : c.dales@jeanne-darc-sceaux.org. L'information de la période Pascale a été faite par l'intermédiaire de Scolinfo (Opération de charité : Bol de Riz, récupération de bouchon, chaussettes, lunettes...) La participation à la Célébration de Pâques, comme les autres célébrations, se fait sur la base du volontariat.

9. Absence des élèves, récupération des cours

Des binômes sont organisés pour permettre aux absents de récupérer les cours. La qualité du binomage dépend des élèves. Un rappel va être fait aux professeurs principaux.

Les élèves ont la possibilité de faire des photocopies pour leur binôme absolument gratuitement.

10. Absences des professeurs

Réglementairement, on ne peut faire une demande de remplacement qu'en cas d'absence de + de 16 jours consécutifs. Dans la mesure du possible, les remplacements de courte durée sont gérés en interne de l'établissement avec l'équipe enseignante.

Il n'y a pas plus d'absence que d'habitude, à l'exception d'un professeur d'EPS qui est également formateur secouriste pour les établissements catholiques de département. Ce professeur essaie d'organiser les temps de formation en dehors de ses heures de cours. Il est cependant arrivé que les formations aient été modifiées. Pour l'année scolaire prochaine, il a été fait une demande de décharge de temps d'enseignement (de type mi-temps) pour éviter les cours annulés.

11. Les devoirs à faire ne sont pas toujours inscrits dans Scolinfo

Scolinfo remplace le cahier de texte papier de la classe. L'enseignant doit y inscrire les devoirs.

Cependant, Scolinfo n'est pas sans défaut. Il est confirmé que certains professeurs inscrivent bien les devoirs, mais ils ne restent visibles que le jour de leur inscription et disparaissent ensuite. Un travail est fait pour régler ce dysfonctionnement.

12. Organisation du soutien scolaire, critère d'attribution aux élèves

Le rectorat a accordé à l'établissement 200 heures de soutien pour tout le collège.

Les élèves sont proposés par le conseil de classe. Les heures de soutien dépendent des professeurs volontaires, de leur emploi du temps et de l'emploi du temps des élèves concernés. L'établissement a essayé de proposer un maximum d'heures pour toutes les classes, mais certaines classes n'ont pas pu en bénéficier à cause des emplois du temps incompatibles.

13. Point d'attention avec un surveillant

Des parents ont fait remonter un manque de cohérence d'un surveillant vis-à-vis de la discipline (parfois une autorité inadéquate et des sanctions un peu lourdes, des propos qui ont pu être déplacés), son rôle dans la cour incompris par les parents (présence dans les toilettes des élèves)... Le surveillant a bien pour mission de surveiller les toilettes, certains élèves y passent

toutes les récréations et considèrent les toilettes comme « un club, un salon ». M. Gautier a reçu le surveillant pour en discuter, un suivi est organisé.

14. Présentation de l'organisation des langues et des options

M. Gautier fait le constat du manque de cohérence et de visibilité des langues vis-à-vis du rectorat et des autres établissements

L'organisation est à revoir car certains élèves en cumulant les langues vivantes et les lettres classiques peuvent avoir 40 heures de cours au collège. Ce qui est beaucoup trop à cet âge.

Les langues vivantes sont une force pour l'établissement, mais il faut que son organisation s'insère dans un dispositif qui lui permette une forte visibilité et une cohérence avec les autres établissements pour permettre une continuité au lycée.

Un courrier de présentation complet sera fait aux familles.

Pour les langues vivantes, il y aura 3 parcours : NORMAL, APPROFONDI, BI-LANGUE. Il y aura aussi un parcours lettres classique (latin, grec)

a. Langue Vivante, le parcours normal

LV 1 : en 6^{ème} Anglais obligatoire avec travail en ½ groupe une fois tous les 15 jours.

Langue Vivante 2 : en 4^{ème} au choix Allemand, Espagnol, Italien

b. Anglais approfondi (Cambridge Test)

En 6^{ème}, pour les plus motivés et sur proposition de l'enseignant, possibilité de passer le YLE (Young Learners), le 1^{er} des trois examens Cambridge.

En 5^{ème}, si l'élève est motivé, sur proposition et décision du professeur :

2h de cours par semaine en plus pour préparer le KET (Key English Test).

En 4^{ème}, si l'élève est motivé, sur proposition et décision du professeur :

2h de cours par semaine en plus pour préparer le PET (Preliminary English Test) si le KET a été passé en 5^{ème}

Ou 2h de cours par semaine en plus pour préparer le KET

En 3^{ème}, si l'élève est motivé, sur proposition et décision du professeur :

2h de cours par semaine en plus pour préparer le FCE (First English Test, niveau Terminal) si le PET a été passé en 4^{ème}

Ou 2h de cours par semaine en plus pour préparer le KET

c. Parcours Bi-langue (LV+)

En 6^{ème}, LV1 Anglais 4 h00 et LV+ (Allemand, Espagnol ou Italien) 3 h00 si bons résultats en CM2

En 5^{ème}, LV1 3 heures (volume horaire de l'éducation nationale) et LV+ 3 h00. Arrêt définitif de la LV+ si difficultés scolaires, retour en parcours normal.

En 4^{ème}, LV1 3 h 00, LV+ 3h 00 (identique depuis la 6^{ème}) et LV 2 (Allemand, Espagnol, Italien) au choix en dehors de LV1 ou LV+.

Si arrêt de la filière Bi-langue, alors 3 choix possibles :

LV2 une langue jamais prise avant.

LV2+ poursuite de l'ancienne LV+ avec d'autres élèves venant de la filière Bi-langue .

LV2 poursuite de la langue LV+ mais reprise au début avec d'autres élèves qui n'ont jamais fait la langue

En 3^{ème}, poursuite de ce qui a été choisi en 4^{ème}.

Il sera possible de faire la filière Bi-langue et l'anglais approfondi en même temps (2 heures de plus et passage des Cambridge Tests)

d. Filière Lettres Classiques

Le principe est de choisir et de poursuivre la filière de la 5^{ème} à la 3^{ème}.

Latin, début en 5^{ème} (2h) et poursuite en 4^{ème} (3h) jusqu'en 3^{ème}(3h).

Grec classique, début en 3^{ème} (3h) avec la possibilité d'arrêter le latin pour choisir le grec.

Il n'est plus possible de faire Latin et Grec en même temps.

e. Les Options

Russe ou Mandarin. Il n'est plus possible de choisir Russe et Mandarin en même temps.

Les cours ne sont plus organisés par classe (6^{ème}, 5^{ème}, 4^{ème}, 3^{ème}) mais par niveau de compétences sur l'ensemble du cursus Collège (Classe Débutants, Classe Débrouillés, Classe Confirmés). Le professeur affectera l'élève dans la bonne classe de compétence, avec des tests de niveau et une logique de progression pendant le cursus collège.

1 heure par semaine le mercredi.

Une participation financière supplémentaire sera demandée aux parents pour l'option.

15. Les thèmes pédagogiques fédérateurs autour des langues

En 6^{ème}, Langue vivante **Oral** : travail de poèmes, scénettes... avec une représentation à la fin de l'année, l'objectif est de travailler l'expression.

En 5^{ème}, Voyage au Royaume-Uni.

En 4^{ème}, Langue vivante **Ecrit** : écriture d'un journal, poème, lettre, etc. avec utilisation du e-twinning, la plate-forme sécurisé qui permet aux enseignants d'entrer en contact, de monter des projets collaboratifs et d'échanger des idées à travers l'Europe.

SVT en anglais obligatoire pendant une période de 7heures d'enseignement correspondant à une période entre 2 vacances scolaires si l'accord de financement du conseil général est obtenu.

En 3^{ème}, Les arts (analyse d'une œuvre pour le Brevet, spectacle en anglais...)

Rapport de stage dans une langue vivante, uniquement à l'oral pour une prise de parole de 5 min environs. En effet, le stage sert à découvrir le monde de l'entreprise. Le rapport de stage est très formel et d'un intérêt très limité. La possibilité de rendre le rapport à l'oral permet de se préparer pour l'oral de Langue Vivante de 40 min au Bac.

Pour plus d'information, vous pouvez contacter l'APEL par mail : accueil@apel-jeanne-d-arc-sceaux.fr